



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER DE FIN D'EXERCICE POUR 2020-2021

NON AUDITÉ

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

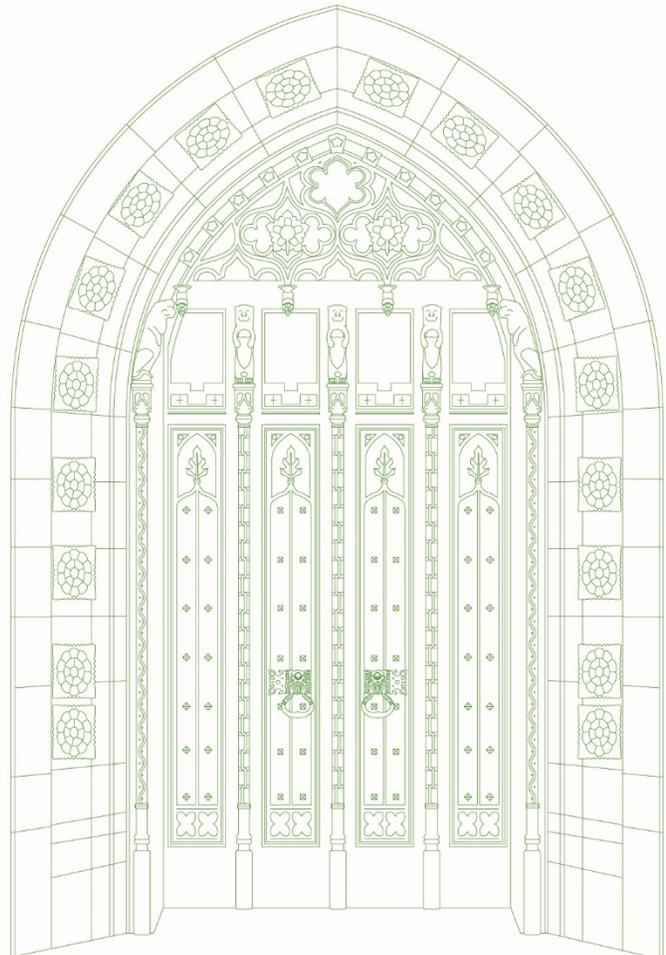


TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	2
2. Présentation	2
3. Risques corporatifs	2
4. Faits saillants des résultats financiers de fin d'exercice au 31 mars	3
4.1 Analyse des autorisations	4
4.2 Analyse des dépenses	6
4.3 Utilisation du budget au 31 mars	9
4.4 Situation financière en fin d'exercice	10
5. Annexe – Renseignements supplémentaires	11

1. Introduction

Le présent rapport financier de fin d'exercice est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers de l'exercice en cours aux renseignements financiers de l'exercice précédent.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

3. Risques corporatifs

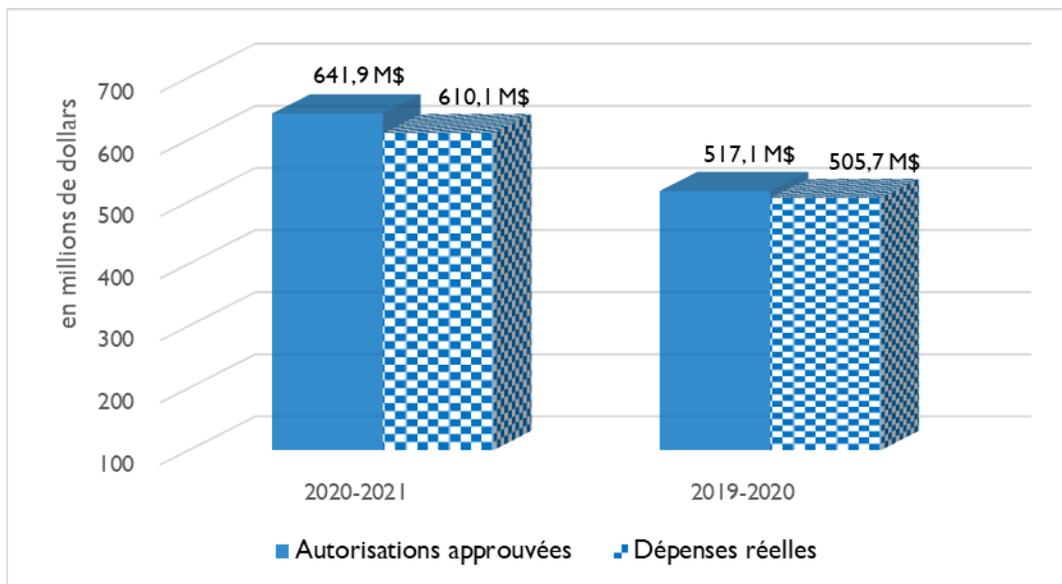
La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite aux initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement ininterrompu et efficace des activités de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficaces avec les députés et leurs employés ainsi que ceux de l'Administration de la Chambre.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion de coronavirus (COVID-19) de pandémie mondiale. Bien que la pandémie ait eu des répercussions importantes sur les travaux de la Chambre des communes, la Chambre a réussi à s'adapter à la situation tout en poursuivant ses activités, en fournissant les services requis et en assurant la sécurité des députés et de leurs employés ainsi que ceux de l'Administration de la Chambre. Des décisions ont été prises à la suite de recommandations de santé publique visant à modifier la prestation des services, et des ressources ont été consacrées au soutien du travail et de la collaboration en ligne ainsi qu'au soutien d'une nouvelle gamme de services, y compris la tenue de réunions de comité virtuelles et de séances hybrides de la Chambre des communes. La technologie utilisée pour faciliter les travaux parlementaires pendant la pandémie a évolué au cours de la dernière année afin de continuer à répondre aux besoins de la Chambre des communes et des députés. Pour ce faire, l'Administration de la Chambre a dû continuellement adapter la façon dont elle mène ses activités, ce qui a posé des défis uniques et entraîné des risques financiers cette année. Tout au long de l'année, l'Administration de la Chambre a surveillé cette situation sans précédent et en évolution afin d'y réagir de façon appropriée et de gérer les risques financiers connexes.

4. Faits saillants des résultats financiers de fin d'exercice au 31 mars

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020.

Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles



Le total des autorisations et des dépenses pour 2020-2021 a considérablement augmenté par rapport à 2019-2020, principalement en raison d'un rajustement actuariel du compte d'allocations de retraite des parlementaires et du compte de convention de retraite des parlementaires (comptes ARP et CRP). La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires. Tout au long de l'année, l'Administration de la Chambre a surveillé les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 et en a tenu compte lors des prises de décisions concernant le financement.

4.1 Analyse des autorisations

Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour l'exercice se terminant le 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	80 426	97 885	(17 459)	(17,8)
Postes législatifs	Contributions — Comptes ARP et CRP	139 203	12 371	126 832	1 025,2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	40 465	39 654	811	2,0
Postes législatifs	Somme partielle	260 094	149 910	110 184	73,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	172 808	2 768	1,6
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	7 715	40	0,5
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	186 639	11 844	6,3
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	367 163	14 652	4,0
Total		641 909	517 073	124 836	24,1

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Pour 2020-2021, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 641,9 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 516,4 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 22,6 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses;
- une augmentation de 103 M\$ pour tenir compte des autorisations législatives réelles en fin d'exercice.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2020-2021 ont augmenté de 124,8 M\$ (24,1 %) par rapport à l'exercice 2019-2020. Les plus importants changements aux autorisations ont trait aux éléments suivants :

- un montant de 125,6 M\$ pour un rajustement actuariel des comptes ARP et CRP;
- un montant de 5,9 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- un montant de 4,4 M\$ pour les investissements importants, dont 1,3 M\$ pour la VPLT;
- un montant de 3,1 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre;

- des rajustements budgétaires de 1,7 M\$ pour les agents supérieurs de la Chambre à la suite de l'élection générale;
- un rajustement de 1,2 M\$ des autorisations législatives pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un montant de 1,2 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE);
- une réduction de 19 M\$, pour tenir compte des dépenses législatives en fin d'exercice, pour l'indemnité de session des députés et leurs allocations de déplacement et de télécommunications, ainsi que pour les RASE.

4.2 Analyse des dépenses

Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour l'exercice se terminant le 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	80 426	97 885	(17 459)	(17,8)
Postes législatifs	Contributions — Comptes ARP et CRP	139 203	12 371	126 832	1 025,2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	40 465	39 654	811	2,0
Postes législatifs	Somme partielle	260 094	149 910	110 184	73,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	162 433	161 570	864	0,5
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 273	3 476	(2 203)	(63,4)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	186 310	190 793	(4 483)	(2,3)
Postes non législatifs	Somme partielle	350 017	355 839	(5 822)	(1,6)
Total		610 110	505 749	104 361	20,6

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison des dépenses cumulatives par article courant pour l'exercice se terminant le 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Dépenses	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	385 615	391 001	(5 385)	(1,4)
Contributions – Comptes ARP et CRP	139 203	12 371	126 832	1 025,2
Transport et télécommunications	19 437	36 506	(17 069)	(46,8)
Services de publicité et d'impression	12 396	10 007	2 389	23,9
Services professionnels et spéciaux	19 778	25 334	(5 556)	(21,9)
Locations et licences	21 514	19 751	1 763	8,9
Réparations et entretien	8 013	6 173	1 840	29,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 139	9 660	(3 521)	(36,5)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	21 089	19 458	1 631	8,4
Paiements de transfert	1 132	1 111	21	1,9
Autres	911	1 129	(218)	(19,3)
Total des dépenses brutes	635 226	532 500	102 726	19,3
Moins les revenus affectés aux dépenses	(25 116)	(26 751)	1 636	(6,1)
Total des dépenses nettes	610 110	505 749	104 361	20,6

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses pour 2020-2021 ont augmenté de 104,4 M\$ (20,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les changements aux dépenses par article courant sont fondés sur les tendances en matière de dépenses observées au cours de deux exercices, qui ne reflètent ni l'une ni l'autre des tendances typiques : exercice 2020-2021 au cours duquel des mesures liées à la COVID-19 ont commencé à être mises en place et exercice 2019-2020 au cours duquel une élection générale a eu lieu. Les changements les plus importants sont expliqués ci-dessous.

Salaires et avantages sociaux

La diminution nette de 5,4 M\$ est principalement attribuable à ce qui suit :

- les indemnités de départ versées aux anciens députés et à leurs employés à la suite de l'élection générale de 2019;
- les paiements rétroactifs effectués en 2019-2020 pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- une réduction des heures supplémentaires et des coûts salariaux pour les employés à temps partiel de l'Administration de la Chambre en 2020-2021, ainsi qu'une diminution des coûts liés aux retards de dotation en raison de la pandémie de COVID-19.

Cette diminution est compensée par des dépenses supplémentaires pour les salaires des employés des députés ainsi que pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*.

Contributions aux comptes ARP et CRP

L'augmentation de 126,8 M\$ est principalement attribuable à un rajustement actuariel des comptes ARP et CRP au montant de 125,6 M\$, selon les instructions fournies dans le Rapport actuariel sur le régime de retraite des parlementaires au 31 mars 2019.

Transport et télécommunications

La diminution nette de 17,1 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais de déplacement liés à l'exercice des fonctions parlementaires des députés, ainsi qu'à une réduction des activités et des déplacements des associations et des comités en raison de la pandémie de COVID-19.

Services de publicité et d'impression

L'augmentation de 2,4 M\$ est principalement attribuable aux coûts d'impression externe engagés en raison de la fermeture temporaire du centre d'impression au début de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à une augmentation des dépenses de publicité cette année.

Services professionnels et spéciaux

La diminution nette de 5,6 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais d'accueil et de formation à la Chambre des communes, ainsi qu'à une réduction des services d'aide temporaire pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre découlant de la pandémie de COVID-19. De plus, une partie de la diminution nette peut être attribuée à la réduction des dépenses pour les projets afin de mettre l'accent sur d'autres priorités. Cette diminution est en partie compensée par les coûts engagés pour appuyer les délibérations virtuelles de la Chambre et des comités, ainsi que le système de vote électronique à distance, et pour mettre en place des mesures d'adaptation dans les installations des conférences de presse.

Locations et licences

L'augmentation de 1,8 M\$ est principalement attribuable à une augmentation des coûts de location des bureaux de circonscription, et des coûts de licence liés aux nouveaux services et à l'augmentation de l'infrastructure.

Réparations et entretien

L'augmentation de 1,8 M\$ est principalement attribuable à la rénovation de la cité parlementaire, ainsi qu'aux coûts liés à la reconfiguration des bureaux de circonscription, conformément aux exigences en matière de santé et sécurité pour la réouverture des bureaux, en raison de la pandémie de COVID-19.

Services publics, fournitures et approvisionnements

La diminution nette de 3,5 M\$ est principalement attribuable à la fermeture temporaire des installations de restauration et à la limitation des activités en personne sur la Colline, ce qui a entraîné des réductions de la demande des services de traiteur et de la fréquentation des cafétérias et des restaurants, ainsi qu'à la fermeture temporaire du centre d'impression et à la réduction de la demande de fournitures de bureau à l'échelle de la Chambre des communes. Toutes les réductions de la demande et des activités peuvent être attribuées à la pandémie de COVID-19. Cette diminution est partiellement compensée par l'achat d'articles consommables, comme les masques non médicaux et le désinfectant pour les mains, utilisés à la Chambre des communes.

Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements

L'augmentation nette de 1,6 M\$ est principalement attribuable aux coûts engagés pour appuyer les délibérations virtuelles de la Chambre et des comités, mettre en place des mesures d'adaptation dans les installations des conférences de presse et acheter de l'équipement qui permet aux employés de l'Administration de la Chambre de travailler à distance pendant la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux changements dans le calendrier des activités de gestion du cycle de vie. L'augmentation est partiellement compensée par une diminution des achats liés à la VPLT ainsi qu'à la vidéo transmission et la webdiffusion pour les comités.

Revenus

La diminution nette de 1,6 M\$ est principalement attribuable à une réduction des revenus provenant des services de traiteur, de cafétéria et de restauration, qui s'explique par la fermeture temporaire des installations de restauration et la limitation des activités en personne sur la Colline en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux activités réduites des associations et échanges parlementaires. Cette diminution est compensée par une augmentation des services fournis aux ministères fédéraux, comme Services publics et Approvisionnement Canada, et à d'autres institutions parlementaires.

4.3 Utilisation du budget au 31 mars

Tableau 4. Utilisation du budget pour l'exercice se terminant le 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2020-2021	Dépenses de 2020-2021	% des dépenses en 2020-2021	Autorisations de 2019-2020	Dépenses de 2019-2020	% des dépenses en 2019-2020
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	80 426	80 426	100,0	97 885	97 885	100,0
Postes législatifs	Contributions — Comptes ARP et CRP	139 203	139 203	100,0	12 371	12 371	100,0
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	40 465	40 465	100,0	39 654	39 654	100,0
Postes législatifs	Somme partielle	260 094	260 094	100,0	149 910	149 910	100,0
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	162 433	92,5	172 808	161 570	93,5
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	1 273	16,4	7 715	3 476	45,1
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	186 310	93,9	186 639	190 793	102,2
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	350 017	91,7	367 163	355 839	96,9
Total		641 909	610 110	95,0	517 073	505 749	97,8

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses au titre des autorisations législatives pour 2020-2021 reflètent le rajustement requis des comptes ARP et CRP, comme il est indiqué dans le rapport actuariel au 31 mars 2019. Les autorisations législatives sont toujours rajustées en fin d'exercice pour tenir compte des dépenses réelles, ce qui entraîne un taux d'utilisation de 100 %.

En ce qui concerne les dépenses non législatives, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur tous les aspects des activités de la Chambre des communes. Par conséquent, l'utilisation des autorisations non législatives en 2020-2021 a diminué de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent.

4.4 Situation financière en fin d'exercice

Tableau 5. Situation financière en fin d'exercice pour 2020-2021

(en milliers de dollars)

Type	Description	Budget de 2020-2021	Dépenses nettes de 2020-2021	Excédent/ (déficit) de 2020-2021
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	80 426	80 426	-
Postes législatifs	Contributions — Comptes ARP et CRP	139 203	139 203	-
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	40 465	40 465	-
Postes législatifs	Somme partielle	260 094	260 094	-
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	162 433	13 143
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	1 273	6 482
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	186 310	12 173
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	350 017	31 798
Total		641 909	610 110	31 798

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Au 31 mars 2021, les dépenses législatives et les dépenses liées aux crédits votés totalisaient 610,1 M\$, ce qui laissait un excédent de 31,8 M\$. Ce montant correspond aux fonds inutilisés qui seront présentés dans les *Comptes publics du Canada*. Il convient de noter que l'excédent représente 8,8 % du Budget principal des dépenses pour les crédits votés, alors que le report de fonds du budget de fonctionnement est limité à 5 % du Budget principal des dépenses, soit 18 M\$.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur les activités de la Chambre des communes en 2020-2021, et l'ampleur de ces répercussions n'était pas apparente au début de l'année. La décision d'obtenir des fonds au moyen du Budget supplémentaire des dépenses était fondée sur les meilleurs renseignements disponibles à ce moment-là. Comme la pandémie a continué d'évoluer, des restrictions ont dû être mises en place tout au long de l'année. Cette situation a donné lieu à des dépenses beaucoup moins élevées que prévu, ce qui ne pouvait pas être anticipé au moment de l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses.

5. Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 6. Dépenses cumulatives par article courant et programme pour l'exercice se terminant le 31 mars des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

	2020-2021 Députés et agents supérieurs de la Chambre, ainsi que comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2020-2021 Financement au moyen du budget central**	2020-2021 Administration de la Chambre	2019-2020 Députés et agents supérieurs de la Chambre, ainsi que comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2019-2020 Financement au moyen du budget central**	2019-2020 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	190 644	6 129	188 842	185 303	13 183	192 514
Contributions — Comptes ARP et CRP	139 203	-	-	12 371	-	-
Transport et télécommunications	9 671	6 808	2 958	16 186	16 388	3 932
Services de publicité et d'impression	10 096	2 241	58	8 367	1 418	222
Services professionnels et spéciaux	4 241	3 535	12 003	6 373	3 749	15 213
Locations et licences	12 783	2 481	6 250	12 224	2 563	4 964
Réparations et entretien	531	1 151	6 330	749	800	4 624
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 549	2 763	1 826	1 821	2 958	4 881
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	2 042	3 770	15 277	1 642	5 853	11 963
Paiements de transfert	1 093	-	39	1 067	-	45
Autres	501	53	357	743	76	310
Total des dépenses brutes	372 354	28 931	233 941	246 846	46 987	238 667
Moins les revenus affectés aux dépenses	(134)	(413)	(24 569)	(998)	(378)	(25 375)
Total des dépenses nettes	372 220	28 518	209 372	245 848	46 609	213 292

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont inclus dans *Salaires et avantages sociaux*, sous la colonne *Députés et agents supérieurs de la Chambre, ainsi que comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.